Compte-rendu de L’Assemblée Générale du CB PELLEAUTIER du 18/11/2022.

Le président Devezeaud prend la parole devant une assemblée composée d’une trentaine de licenciés et futurs licenciés et fait un état des lieux de cette saison 2022 qui arrive à son terme.

On note qu’il y a 70 licenciés et que nous sommes le 2nd club en terme de participation aux championnats et proportionnellement certainement le premier.

Le Club a organisé cette année :

-1 sociétaire au mois de mars ainsi que quelques parties improvisées pendant que le COVID sévissait en tout début d’année.

-L’éliminatoire triplette femme et homme en avril

-le challenge des as en octobre

-la journée du club le 15 octobre

-le Marathon

Remerciements aux différents partenaires :

CHAMBON Peinture

IMBERT scierie mobile

ESCALLIER terrassement et BTP

Rent a Car Gap

Le CHAROLAIS des Alpes

MS Immobilier

DS CHAPPE

MCDO

La mairie pour sa logistique et le prêt de la salle .

Mise à l’ honneur de joueurs pour cette saison 2022 :

Bravo aux équipes de CDC féminine et homme qui se sont bien défendus mais ne sont pas montés en CRC de peu.

L’ équipe de CCR 2 féminine s’est maintenue mais aurait pu monter et finit 2nd.

L’ équipe de CCR 1 homme s’est maintenue mais aurait pu monter et finit 3ème.

CDC provençal qui a perdu en finale contre une belle équipe de Briançon.

Mention spéciale au petit Kyle Devezeaud qui a été sélectionné en espoir régional et qui va rentrer au centre d’entrainement régional.

Félicitation également à une équipe de Pelleautier qui s’est hissée en quart de finale du championnat promotion.

Ensuite le club a récompensé les joueurs suivant qui se sont illustrés courant de cette année :

Richard Claude pour sa victoire au championnat doublette féminin et sa finale au national de Château Arnoux.

Baelde Marie-France pour sa victoire au championnat doublette féminin.

VERDIER France pour sa finale à Château Arnoux

Brigitte Arnaud vainqueur championnat triplette mixte , finaliste Château-Arnoux, et quart de finaliste à un national

Serge Arnaud vainqueur championnat triplette mixte , et quart de finaliste à un national

Sylvain IMBERT vainqueur championnat triplette mixte

GALLAND Edwige , vainqueur championnat TàT féminin

DEVEZEAUD Suzy Finaliste championnat de ligue doublette mixte , Finaliste championnat de ligue TàT

DEVEZEAUD Fabien , Finaliste championnat de ligue doublette mixte, Finaliste championnat triplette provençal ,vainqueur du challenge des AS

Bilan Financier :

Globalement bon voir très bon car la trésorerie a doublé par rapport à l’ année dernière , grâce à l’organisation d’ évènements comme le championnat , le marathon et la fidélité de nos partenaires.

Des dépenses malgré tout par rapport aux différentes CDC , CRC , coupe de France mais aussi récompenses des résultats.

Le bilan est tenu à la disposition de ceux qui le souhaitent.

A venir ou Avenir

Pour ce qui est de la licence 2023 , on attend que le tarif du CD05 nous soit communiqué mais il ne devrait pas y avoir d’augmentation.

On note le départ à ce jour de 4 licenciés dont Jean-Marc VALENTIN qui a démissionné de ses fonctions de vice-président et qui sera remplacé par Christian CHAMBON dont la nomination a fait l’unanimité.

Nous avons postulé pour l’organisation du championnat triplette féminin et masculin malgré un cahier des charges plus exigent. Afin d’y répondre des travaux d’aménagement pourraient être organisés par la mairie d’ici peu.

La volonté du Club est de toujours participer aux différentes CDC, CRC et coupes de France qui en 2023 s’étend également au provençal. Tout cela sera rediscuté en début de saison 2023 lors de la traditionnelle réunion de reprise car nous aurons une idée plus précise des effectifs.

L’entreprise ESCALLIER a le souhait pour cette future saison de participer à l’ élaboration de nouvelles tenues, pour l’instant nous n’avons pas encore tous les contours de ce partenariat mais il est prévu de conserver les mêmes couleurs.

Il nous a été proposé par la mairie de bénéficier de la salle des associations et de déporter le siège social à la mairie.

La proposition a été plébiscitée et sera effective à partir de la saison prochaine ,ne reste plus qu’ à investir dans un réfrigérateur et une armoire.

Il est signalé que le congrès aura lieu le 11 décembre 2022 au POET , mais malgré la sollicitation de Monsieur DEVEZEAUD , l’assistance ne relève pas de points à soulever lors de cet évènement.

Le président donne rendez-vous en début d’année pour une nouvelle réunion de démarrage.